



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

20 AVRIL 2017

COMPTE-RENDU

Le vingt avril deux mille dix-sept, à dix-neuf heures trente, le Conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté s'est réuni en session ordinaire, au siège de la Communauté de communes à Veyre-Monton, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le quatorze avril, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après :

1. Comptes administratifs 2016: Budgets principaux et budgets annexes
2. Comptes de gestion 2016
3. Résultats et affectation des résultats : Budget principal et budgets annexes
4. Budget principal 2017: Mond'Arverne
5. Budget annexe 2017 : Pra de Serre II
6. Budget annexe 2017 : Pra de Serre III
7. Budget annexe 2017 : Les Sagnes II
8. Budget annexe 2017: Les Meules II
9. Budget annexe 2017 : Maison de la Monne
10. Budget annexe 2017 : Restaurant APN Pessade
11. Budget annexe 2017 : SAD
12. Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017
13. Instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive du taux de taxe d'habitation
14. Taux de la fiscalité mixte 2017

Présents : MM ARESTE Jean-Claude, BARIDON Jean, BAYOL Jean Pierre (S) Mme BERTOLOTTI Marianne, MM BLANCHET Roland, BONJEAN Roland, Mmes BOUCHUT Martine, BROUSSE Michèle, M. BRUN Éric, Mme BRUNET Marie-Hélène, MM CHAPUT Christophe, CHARLEMAGNE Serge, Mme COPINEAU Caroline, MM. DEMERE Jean-François, DESFORGES Antoine, Mme DUPOUYET Valérie, M FAFOURNOUX Yves, Mme FEDERSPIEL Héléne, M. GEORGES Christophe, Mme GILBERTAS Cécile, MM. GUELON Dominique, GUELON René, Mmes Nathalie GUILLOT, HEALY Bénédicte, MM. JULIEN Thierry, LEPETIT Roger, MAUBROU Emmanuel, Mme MOULIN Chantal, MM. PAILLOUX Christian, PALASSE Bernard, PALLANCHE Jean-Henri, PAULET Gilles, PELLISSIER Patrick, PETEL Gilles, Mme PHAM Catherine, MM. PIGOT Pascal, PRADIER Yves, ROCHE Jean-Claude, SAVAJOL Bernard, SERRE Franck, THEBAULT Alain (S), TRONEL François, Mme TROQUET Bernadette, M. Gérard VIALAT

Absents : Pierre BROSSARD (a donné pouvoir à Nathalie GUILLOT), Josette CAMUS (a donné pouvoir à Dominique GUELON), Philippe CHOUVY, Patrick DEGEORGES (a donné pouvoir à Pascal PIGOT), Catherine FROMAGE (a donné pouvoir à Jean Claude ARESTE), Philippe MARC CHANDEZE, Gérard PERRODIN, Joëlle PFEIFER (a donné pouvoir à Yves FAFOURNOUX), Philippe TARTIERE.

Madame Catherine PHAM est désignée secrétaire de séance. Le compte-rendu de la séance du 23 mars 2017 est approuvé.

01-Comptes administratifs 2016 : Budgets principaux et budgets annexes

L'assemblée délibérante de Mond'Arverne Communauté, doit voter les comptes administratifs des 3 EPCI ayant fusionné le 1^{er} janvier 2017.

A ce titre il y a lieu de constater les résultats par collectivité qui peuvent se résumer ainsi :

CC LES CHEIRES

		<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	4 516 061,89	4 319 700,94
	Section d'investissement	459 056,08	233 583,48
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement		1 687 826,37
	Report en section d'investissement (001)		470 960,94
TOTAL (réalisations + reports)		4 975 117,97	6 712 071,73

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	804 930	277 165
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	4 516 061,89	6 007 527,31
	Section d'investissement	1 263 986,08	981 709,42
	TOTAL CUMULÉ	5 780 047,97	6 989 236,73

Le compte administratif 2016 du budget annexe MAISON DE LA MONNE est arrêté aux résultats suivants :

		<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	46 143,58	46 774,28
	Section d'investissement	102 987,26	214 268
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		7226,10
	Report en section d'investissement (001)	35 639,64	
TOTAL (réalisations + reports)		184 770,48	268 268,38

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	83 497	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	46 143,58	54 000,38
	Section d'investissement	222 123,90	214 268
	TOTAL CUMULÉ	268 267,48	268 268,38

Le compte administratif 2016 du budget annexe MULTIPLE RURAL VSM est arrêté aux résultats suivants :

		<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	19 656,01	19 229,69
	Section d'investissement	12 885,61	13 312,17
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		4529,38
	Report en section d'investissement (001)		471,31
TOTAL (réalisations + reports)		32 541,62	37 542,55

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	19 656,01	23 759,07
	Section d'investissement	12 885,61	13 783,48
	TOTAL CUMULÉ	32 541,62	37 542,55

Le compte administratif 2016 du budget annexe Service Aides à Domicile est arrêté aux résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉFICIT	EXCÉDENT	DÉFICIT	EXCÉDENT	DÉFICIT	EXCÉDENT
RÉSULTATS	8 378,72			6 962,43	1 416,29	

Le compte administratif 2016 du budget annexe APN PESSADE est arrêté aux résultats suivants :

		<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	22 552,64	25 182,26
	Section d'investissement	23 270,39	14 641,54
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		2 243,34
	Report en section d'investissement (001)		3 757,09
TOTAL (réalisations + reports)		45 823,03	45 824,23

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	22 552,64	27 425,60
	Section d'investissement	23 270,39	18 398,63
	TOTAL CUMULÉ	45 823,03	45 824,23

Le compte administratif 2016 du budget annexe Logements sociaux est arrêté aux résultats suivants :

		<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	55 011,34	63 705,81
	Section d'investissement	37 394,92	33 317,75

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		4524,20
	Report en section d'investissement (001)	9 140,31	
	TOTAL (réalisations + reports)	101 546,57	101 547,76

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	55 011,34	68 230,01
	Section d'investissement	46 535,23	33 317,75
	TOTAL CUMULÉ	101 546,57	101 547,76

Le compte administratif 2016 du budget annexe CHEIR'UBINS est arrêté aux résultats suivants :

		DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	517 960,44	533 956,08
	Section d'investissement	22 360,01	17 687,61
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		0,14
	Report en section d'investissement (001)	11 321,66	
	TOTAL (réalisations + reports)	551 642,11	551 643,83

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		

RÉSULTAT	Section de fonctionnement	517 960,44	533 956,22
-----------------	---------------------------	------------	------------

CUMULÉ	Section d'investissement	33 681,67	17 687,61
	TOTAL CUMULÉ	551 642,11	551 643,83

Yves FAFOURNOUX, président de Gergovie Val d'Allier au moment de l'exécution budgétaire 2016 ne prend pas part au vote.

Le compte administratif 2016 du budget principal de GVA est arrêté aux résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉFICIT	EXCÉDENT	DÉFICIT	EXCÉDENT	DÉFICIT	EXCÉDENT
RÉSULTATS		1 130 569,49	15 632,82			1 114 935,67

Le compte administratif 2016 du budget annexe VIDEOMETRIC est arrêté aux résultats suivants :

		DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	445 548,20	443 510,43
	Section d'investissement	508 987,66	493 240,88
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		6 421,33
	Report en section d'investissement (001)		24 808,99
TOTAL (réalisations + reports)		954 535,86	967 981,63

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	445 548,20	449 931,76
	Section d'investissement	508 987,66	518 049,87
	TOTAL CUMULÉ	954 535,86	967 981,63

Le compte administratif 2016 du budget annexe PRA DE SERRE II est arrêté aux résultats suivants :

		<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	336 744,67	336 744,67
	Section d'investissement	362 377,80	336 744,67
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		25 633,13
TOTAL (réalisations + reports)		699 122,47	699 122,47

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	336 744,67	336 744,67
	Section d'investissement	362 377,80	362 377,80
	TOTAL CUMULÉ	699 122,47	699 122,47

Le compte administratif 2016 du budget annexe PRA DE SERRE III est arrêté aux résultats suivants :

		<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	2 202 376,38	2 235 767,52
	Section d'investissement	2 040 941,07	1 940 166,25
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		100 009,50
TOTAL (réalisations + reports)		4 243 317,45	4 275 943,27

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		

	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		
--	---	--	--

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	2 202 376,38	2 235 767,52
	Section d'investissement	2 040 941,07	2 040 175,75
	TOTAL CUMULÉ	4 243 317,45	4 275 943,27

Le compte administratif 2016 du budget annexe LES SAGNES II est arrêté aux résultats suivants :

		<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	513 948,80	513 948,79
	Section d'investissement	315 124,78	508 932,60
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)	440 833,60	
TOTAL (réalisations + reports)		1 269 907,18	1 022 881,39

RESTES À RÉALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	513 948,80	513 948,79
	Section d'investissement	755 958,38	508 932,60
	TOTAL CUMULÉ	1 269 907,18	1 022 881,39

L'assemblée délibérante de Mond'Arverne Communauté, doit voter les comptes administratifs des 3 EPCI ayant fusionné le 1^{er} janvier 2017. M. Gilles Paulet, ancien président d'Allier Comté Communauté, ne prend pas part au vote.

A ce titre il y a lieu de constater les résultats par collectivité qui peuvent se résumer ainsi :

ALLIER COMTÉ COMMUNAUTÉ

		<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	5 359 036,99	5 322 607,49
	Section d'investissement	255 002,21	284 773,22
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		585 573,40
	Report en section d'investissement (001)	74 758,27	
TOTAL (réalisations + reports)		5 688 797,47	6 192 954,11

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	622 527	561 318
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	622 527	561 318

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	5 359 036,99	5 908 180,89
	Section d'investissement	952 287,48	846 091,22
	TOTAL CUMULÉ	6 311 324,47	6 754 272,11

Le compte administratif 2016 du budget annexe LES MEULES II est arrêté aux résultats suivants :

		<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2016 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	1 014 890,43	1 190 403,26
	Section d'investissement	931 830,70	587 534,61
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)		33 205,49
	Report en section d'investissement (001)	185 914,45	
TOTAL (réalisations + reports)		2 132 635,58	1 811 143,36

RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		

	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		
RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	1 014 890,43	1 223 608,75
	Section d'investissement	1 117 745,15	587 534,61
	TOTAL CUMULÉ	2 132 635,58	1 811 143,36

Vote : Comptes administratifs 2016 : budgets principaux et budgets annexes

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- D'approuver les comptes administratifs 2016 des trois budgets principaux, Les Cheires, Gergovie Val d'Allier et Allier Comté communauté,
 - D'approuver les comptes administratifs 2016 des budgets annexes, Maison de la Monne, Cheiractivité, Multiple rural VSM, Service Aides à Domicile, APN Pessade, Logements sociaux, Cheir'ubins, Vidéométric, Pra de Serre II, Pra de Serre II, Les Sagnes II, Les Meules II.
-

02 – Comptes de gestion 2016

Le Trésorier Principal de la Communauté de communes nous a transmis les comptes de gestion pour l'exercice 2016 pour les 3 budgets principaux des 3 EPCI fusionnés ainsi que pour les Budgets Annexes de ces mêmes collectivités.

Un contrôle simultané et réciproque de ces documents avec les comptes administratifs qui viennent d'être votés nous a permis de constater leur exacte concordance.

Vote : Comptes de gestion 2016

Après délibération, à l'unanimité, le conseil communautaire décide :

- d'approuver les comptes de gestion de l'exercice 2016
-

03 – Résultats et affectation des résultats : Budget principal et budgets annexes

Les comptes administratifs et les comptes de gestion ont permis de déterminer les résultats à la clôture de l'exercice 2016. Il convient maintenant d'en décider l'affectation au budget principal et budgets annexes de l'exercice 2017 ;

Les affectations suivantes vous ont proposées :

Budget principal Mond'Arverne Communauté :

Les résultats des budgets annexes clos au 31 décembre 2016, que sont le budget annexe Logements sociaux, le budget annexe Cheir'Ubins, le budget annexe Cheiractivités, le budget annexe Vidéométric, et des trois budgets principaux de Gergovie Val d'Allier, Allier Comté et Les Cheires, sont repris dans le budget principal.

- **Affectation en recettes d'investissement au compte 1068** « excédents de fonctionnement capitalisé » d'une somme de 998 329,14 €
- **Affectation en recettes de fonctionnement au compte 002** « excédents de fonctionnement reporté » d'une somme de 2 206 446,68 €
- **Affectation en dépenses d'investissement au compte 001** « solde d'exécution de la section » d'une somme de 164 718,53 €

Budget annexe Maison de la Monne :

- Affectation en recettes d'investissement au compte 001 de l'excédent d'investissement de 75 641,10 €
- Affectation en recettes de fonctionnement au compte 002 de l'excédent de fonctionnement de 0,90 €
- Affectation en recettes d'investissement au compte 1068 de l'excédent de fonctionnement de 7 855,90 €.

Budget annexe Service d'Aides à Domicile :

- Affectation en recettes d'investissement au compte 001 d'un excédent d'investissement de 6 962,43 €
- Affectation en dépenses de fonctionnement au compte 002 du déficit de fonctionnement de 8 378,72 €

Budget annexe APN Pessade :

- Affectation en dépenses d'investissement au compte 001 du déficit d'investissement de 4 871,76 €
- Affectation en recettes de fonctionnement au compte 002 de l'excédent de fonctionnement de 1,20 €
- Affectation en recettes d'investissement au compte 1068 de l'excédent de fonctionnement de 4 871,76 €.

Budget annexe Pra de Serre III :

- Affectation en dépenses d'investissement au compte 001 du déficit d'investissement de 765,32 €
- Affectation en recettes de fonctionnement au compte 002 de l'excédent de fonctionnement de 33 389,66 €.

Budget annexe Les Sagnes II :

- Affectation en dépenses d'investissement au compte 001 du déficit d'investissement de 247 025,78 €
- Affectation en dépenses de fonctionnement au compte 002 du déficit de fonctionnement de 0,01€

Budget annexe Les Meules II :

- Affectation en dépenses d'investissement au compte 001 du déficit d'investissement de 530 210,54 €
- Affectation en recettes de fonctionnement au compte 002 de l'excédent de fonctionnement de 208 718,32 €.

Vote : Résultats et affectation des résultats : budget principal et budgets annexes

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver ces affectations

04-Budget principal Mond'Arverne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2017 transmis avec la convocation au Conseil communautaire,

Vu le rapport de présentation,

Christian PAILLOUX, Christophe GEORGES, Jean Henri PALLANCHE, Emmanuel MAUBROU, Patrick PELLISSIER sont intervenus.

Vote : Budget principal Mond'Arverne

Le conseil communautaire, à la majorité absolue, 1 CONTRE, 48 POUR décide :

- D'approuver le budget principal 2017 Mond'Arverne Communauté

05-Budget annexe 2017 : Pra de Serre II

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 transmis avec la convocation au Conseil communautaire,

Vu le rapport de présentation

Vote : Budget annexe 2017 : Pra de Serre II

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le budget annexe 2017 Pra de Serre II

06-Budget annexe 2017 : Pra de Serre III

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 transmis avec la convocation au Conseil communautaire,

Vu le rapport de présentation

Vote : Budget annexe 2017 : Pra de Serre III

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le budget annexe 2017 Pra de Serre III

07-Budget annexe 2017 : Les Sagnes II

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 transmis avec la convocation au Conseil communautaire,

Vu le rapport de présentation

Vote : Budget annexe 2017 : Les Sagnes II

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :
- D'approuver le budget annexe 2017 Les Sagnes II

08-Budget annexe 2017 : Les Meules II

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,
Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 transmis avec la convocation au Conseil communautaire,
Vu le rapport de présentation

Vote : Budget annexe 2017 : Les Meules II

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :
- D'approuver le budget annexe 2017 Les Meules II

09-Budget annexe 2017 : Maison de la Monne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,
Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 transmis avec la convocation au Conseil communautaire,
Vu le rapport de présentation

Vote : Budget annexe 2017 : Maison de la Monne

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :
- D'approuver le budget annexe 2017 Maison de la Monne

10-Budget annexe 2017 : Restaurant APN Pessade

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,
Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 transmis avec la convocation au Conseil communautaire,
Vu le rapport de présentation

Vote : Budget annexe 2017 : Restaurant APN Pessade

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :
- D'approuver le budget annexe 2017 Restaurant APN Pessade

11-Budget annexe 2017 : SAD

Le tarif horaire de la prestation « aide à domicile » est fixé chaque année par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme après un dialogue de gestion.
A l'issue de ce dialogue, le Conseil départemental a arrêté le tarif horaire moyen 2017 à 21.49 € de l'heure soit 21.68 € à compter du 1er avril 2017.

Sur cette base, le budget exécutoire 2017 est le suivant :

Budget exécutoire 2017	
DÉPENSES	
Groupe 1	48 740.00 €
Groupe 2	476 970.89 €
Groupe 3	4885.00 €
Déficit n-2	10 897.59 €
Total dépenses	541 493.48 €
RECETTES	
Groupe 1	530 493.48 €
Groupe 2	5 000.00 €
Groupe 3	6 000.00 €
Excédent n-2	
Total recettes	541 493.48 €

Vote : Budget annexe 2017 : SAD

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la tarification à 21,49 € de l'heure au 1^{er} janvier 2017, soit 21,68 € de l'heure au 1^{er} avril 2017,
 - D'approuver le budget primitif exécutoire 2017 lequel sera transmis au conseil départemental du Puy de Dôme.
-

12-1 Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017 des communes relevant du périmètre du SBA

Depuis l'année 2005, les EPCI, membres d'un syndicat mixte et faisant application du régime dérogatoire (perception de la taxe en lieu et place du syndicat mixte) doivent voter le taux de la T.E.O.M.

Le SBA nous a communiqué le tableau suivant :

Commune	Bases prévisionnelles 2017	Rappel Taux voté 2016	Taux proposé 2017	Montant prévisionnel 2017
Corent	534 704	16,97 %	15,99 %	85 499
Les Martres de Veyre	3 655 101			584 451
Mirefleurs	1 862 531			297 819
Orcet	2 440 960			390 310
La Roche Blanche	3 797 779			607 265
La Roche Noire	476 244			76 151
St Georges sur Allier	787 284			125 887
St Maurice es Allier	672 681			107 562
Veyre Monton	3 376 603			539 919
17 603 887				

Jean François DEMERE est intervenu.

Vote : Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017 des communes relevant du périmètre du SBA

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le taux 2017 défini pour les 9 communes de Mond'Arverne communauté relevant du périmètre du SBA, à savoir : 15,99 % pour Corent, Les Martres de Veyre, Mirefleurs, Orcet, La Roche Blanche, La Roche Noire, Saint Georges sur Allier, Saint Maurice, Veyre Monton.

12-2 Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017 des communes relevant du périmètre du SICTOM ISSOIRE BRIOUDE

Le SICTOM d'ISSOIRE BRIOUDE nous a transmis le montant de la participation due par la Communauté de communes pour 2017 sur les périmètres d'Authezat et de La Sauvetat, et de Busséol, Laps, Manglieu, Pignols, Sallèdes, Vic le Comte et Yronde et Buron. Celle-ci est de 1 219 933,29 €.

Compte tenu des bases notifiées par les services fiscaux, le taux 2017 unique sur les périmètres de ces communes sera de 17,76 %.

Commune	Bases prévisionnelles 2017	Rappel taux 2016	Taux 2017	Montant 2017
Authezat	448 711	18,31 %	17,76 %	87 353
La Sauvetat	546 151			92 292
<hr/>				
Busséol	142 242	18,15%	17,76 %	28 727
Laps	348 441			75 524
Manglieu	265 841			61 095
Pignols	197 690			43 156
Sallèdes	378 891			77 344
Vic le Comte	4 065 824			664 486
Yronde et Buron	476 641			89 953
	6 870 432			1 219 930

Vote : Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017 des communes relevant du périmètre du SICTOM ISSOIRE BRIOUDE

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le taux 2017 défini pour les 9 communes de Mond'Arverne communauté relevant du périmètre du SICTOM ISSOIRE BRIOUDE, à savoir : 17,76 % pour Authezat, la Sauvetat, Busséol, Laps, Manglieu, Pignols, Sallèdes, Vic le Comte, Yronde et Buron.

12-3 Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017 des communes relevant du périmètre du SICTOM DES COUZES

Le SICTOM des Couzes nous a transmis les produits et taux de TEOM des communes de Mond'Arverne relevant de son périmètre pour 2017.
Sur ce périmètre, trois zones sont définies correspondant à des niveaux de service différents.

Commune	Bases prévisionnelles 2017	Rappel taux 2016	Taux 2017	Montant 2017
Zone 1				
Saulzet le Froid	205 841	13,23 %	12,98 %	26 718
Zone 2				
Aydat	2 023 080	13,89 %	13,63 %	275 746
Cournols	148 131			20 190
Olloix	228 299			31 117
Zone 3				
Chanonat	1 228 292	14,55 %	14,28 %	175 400
Le Crest	1 069 723			152 756
Saint Amant Tallende	1 545 563			220 706
Saint Sandoux	512 302			73 157
Saint Saturnin	986 193			140 828
Tallende	1 347 760			192 460
	9 295 184			1 309 078

Vote : Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017 des communes relevant du périmètre du SICTOM DES COUZES

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le taux 2017 défini pour chacune des 10 communes de Mond'Arverne communauté relevant du périmètre du SICTOM DES COUZES, à savoir : 12,98% % pour Saulzet le Froid , 13,63 % pour Aydat, Cournols, Olloix, 14,28 % pour Chanonat, Le Crests, Saint amant Tallende, Saint Sandoux, Saint Saturnin, Tallende.

13-Instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive du taux de Taxe d'habitation

Les taux de fiscalité sur les trois taxes ménages perçues par l'EPCI, peuvent être fixés en fonction des taux moyens pondérés des EPCI préexistants.

Ce système permet un lissage progressif des taux pendant les 12 premiers budgets.

Compte tenu de l'impact, sur la moitié des redevables du territoire, d'un taux moyen pondéré de taxe d'habitation applicable de 9,94%, le débat budgétaire a permis de déterminer une période de lissage de trois années pour la seule taxe d'habitation.

Vu l'article 1638-0 bis du code général des impôts,

Vote : instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive du taux de taxe d'habitation :

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le taux moyen pondéré de taxe d'habitation de 9,94 %
- D'appliquer une intégration fiscale progressive sur le taux de taxe d'habitation sur le territoire de Mond'Arverne Communauté sur une durée de trois ans.

14-Taux de la fiscalité mixte 2017

Les bases d'imposition prévisionnelles 2017 communiquées par les services fiscaux, ainsi que le produit fiscal de référence de chaque taxe, nous permettent de déterminer des taux de fiscalité qui permettront d'atteindre le produit nécessaire à l'équilibre du budgétaire.

Taux de CFE :	24,82 %
Taux de TFB :	1,90 %
Taux de TFNB :	10,15 %

Jean Claude ROCHE, Christophe GEORGES, Chantal FAVRE MOULIN, Bernard PALASSE, et Gilles PÉTEL sont intervenus.

Vote : Taux de fiscalité mixte 2017

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les taux de 24,82% pour la CFE, 1,90 % pour la TFB

Le conseil communautaire, à la majorité, 4 abstentions, 1 CONTRE, 44 POUR, décide :

- D'approuver le taux de 10,15 % pour la TFNB.

La séance est levée à 23 h 30.